



WIP

Work in Process

Facilitateur de Performances

SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL FORMATION INITIALE

PROGRAMME
2026

WORK IN PROCESS

38 RUE BAYART 59280 ARMENTIÈRES - SIRET : 853 233 328 00030 -

ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N°32591002659 (CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT).

WORK-IN-PROCESS.FR - VIRGINIE@WORK-IN-PROCESS.FR - 06.08.15.27.54

PUBLIC

Personnel volontaire ou désigné par l'entreprise pour intervenir en cas d'accident et souhaitant contribuer à la prévention des risques dans son environnement de travail.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis

DURÉE

Cette formation doit durer au minimum 14h.

La répartition des heures peut varier mais nous préconisons de les répartir sur 2 jours.

EFFECTIFS

- Minimum : 4 participants.
- Maximum : 10 participants par session (pour garantir un encadrement optimal et des conditions d'apprentissage efficaces).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Approche **active et participative**, favorisant l'engagement des apprenants
- Alternance entre **transmission des savoirs** et ateliers pratiques, permettant une **application concrète** basée sur le vécu professionnel des participants
- **Accompagnement personnalisé** grâce à des techniques d'écoute et de questionnement
- **Alternance entre théorie et pratique**, avec :
 - Études de cas
 - Jeux pédagogiques
 - Exposés interactifs
 - Mises en situation professionnelles et mises en situation simulées

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Livret SST conforme au référentiel INRS
- Plan d'intervention
- Plan d'action prévention

OBJECTIFS

Cette formation certifiante, reconnue par le réseau prévention, vise à développer les compétences des salariés en matière de secours et de prévention des risques professionnels. À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- **Porter assistance efficacement en cas d'accident** en maîtrisant les gestes de premiers secours adaptés à diverses situations d'urgence.
- **Agir en tant qu'acteur de la prévention des risques professionnels** en identifiant les dangers potentiels, en adoptant des comportements sécuritaires et en contribuant à la mise en place d'actions préventives dans leur entreprise.
- **Répondre aux obligations réglementaires** en conformité avec le Code du travail, en assurant la présence de secouristes formés et en participant activement à la protection de la santé physique et mentale des travailleurs.

Cette formation permet ainsi aux salariés d'acquérir un rôle clé dans la sécurité au travail tout en renforçant la culture de prévention au sein de l'entreprise.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Supports visuels** : diaporama illustré facilitant la compréhension des notions clés
- **Matériel pédagogique** (désinfecté selon un protocole strict entre chaque session) :
 - Trois mannequins connectés (adulte, enfant, nourrisson) permettant d'évaluer la qualité du massage cardiaque
 - Défibrillateur de formation
 - Veste d'entraînement pour l'apprentissage de la méthode de désobstruction
 - Matériel de simulation (accidents et plaies)
 - Plans d'intervention et plan d'action prévention de l'INRS

LA PRÉVENTION (6H00)

CONTRIBUER À LA MAÎTRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE.

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique et les responsabilités du SST. Définir son champ d'intervention en cas d'accident.
- Comprendre l'importance de la prévention et s'impliquer activement dans la sécurité de l'entreprise.

Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer les dangers et alerter les personnes exposées.
- Analyser les risques et leurs conséquences pour mieux anticiper les situations dangereuses.

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou réduire les risques dès que possible.
- Transmettre aux responsables de la prévention les informations sur les dangers identifiés.
- Proposer des améliorations pour renforcer la sécurité au travail.

LE SECOURISME (8H00)

INTERVENIR FACE À UNE SITUATION DE TRAVAIL

Protéger de façon adaptée

- Appliquer les mesures de protection en fonction du contexte, identifier les dangers et les personnes exposées.
- Supprimer ou isoler le danger si possible, ou mettre la victime en sécurité sans se mettre soi-même en danger.

Examiner la victime

- Observer les signes vitaux pour identifier toute menace immédiate, repérer d'autres signes pouvant affecter la victime et déterminer les actions à entreprendre en priorité.

Garantir une alerte efficace

- Transmettre un message d'alerte clair et précis aux secours adaptés, en respectant l'organisation de l'entreprise.
- Faire alerter par la personne la plus apte ou s'en charger soi-même si nécessaire.

Secourir la victime de manière appropriée

- Adopter la bonne conduite en fonction de la situation : saignement abondant, étouffement, malaise, brûlure, douleur limitant les mouvements, plaie, perte de conscience avec ou sans respiration.

Bilan de la formation et remise du fascicule

- Retour sur la formation et remise du plan d'intervention SST INRS aux participants.

VALIDITÉ ET RECYCLAGE

Durée de validité : 24 mois.

Recyclage obligatoire : Suivi d'un MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) d'une durée de 7 heures minimum avant l'échéance des 2 ans.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

L'évaluation des acquis tout au long de la formation SST repose sur un suivi individuel de chaque participant. Le formateur observe les mises en pratique et analyse les réponses aux questions posées au fil de la formation afin d'accompagner la montée en compétences.

À l'issue du parcours, la certification SST est validée par deux épreuves d'évaluation :

1. Une mise en situation de travail simulée, où le candidat doit démontrer sa capacité à appliquer les gestes de secours conformément au guide technique SST.
2. Un échange avec le formateur, permettant d'évaluer ses connaissances sur le cadre réglementaire du SST et ses compétences en matière de prévention.

Ce dispositif garantit une évaluation complète et conforme aux exigences du référentiel INRS.

Les certificats SST, délivrés par le réseau Prévention, sont transmis numériquement à l'issue de la formation

LE FORMATEUR

Formateur certifié SST habilité par un organisme agréé par l'INRS et ayant suivi la formation spécifique de formateur SST.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute situation de handicap, merci de contacter préalablement notre référent : gjusi@work-in-process.fr qui conviendra d'un rendez-vous pour identifier avec vous les conditions nécessaires pour que votre expérience formation soit optimum.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription doivent être adressées par l'employeur ou directement par le participant, via le formulaire en ligne ou par mail à l'adresse : contact@work-in-process.fr

Un devis est transmis à l'entreprise ou au participant pour validation.

Confirmation de l'inscription :

- L'inscription est confirmée sous 48h à réception du devis signé ou de tout autre document contractuel valide
- Toute inscription ou modification de participation ne pourra être acceptée moins de 48 heures avant le début de la formation.

TARIF

Intra : 1200€
Inter : 280€